

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRICA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia. P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
1270^E RÉUNION

28 MARS 2025
ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/BR.1270 (2025)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Adopté par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) à sa 1270^e réunion tenue le 31 mars 2025 pour faire le point sur la situation au Soudan du Sud.

Le Conseil a rappelé ses décisions et déclarations antérieures sur la situation au Soudan du Sud, en particulier le Communiqué [PSC/PR/COMM.1265 (2025)] adopté à sa 1265^e réunion tenue le 18 mars 2025, le Communiqué [PSC/PR/COMM.1219 (2024)] adopté par le CPS à sa 1219^e réunion tenue le 28 juin 2024 et le Communiqué [PSC/PR/COMM.1202 (2024)] 1202 (2024)] adopté par le CPS à sa 1202^e réunion tenue le 27 février 2024.

Le Conseil s'est déclaré gravement préoccupé par la détérioration rapide de la situation politique et sécuritaire en République du Soudan du Sud et par l'arrestation et la détention du Premier vice-président du Soudan du Sud, Dr. Riek Machar Teny, le 26 mars 2025 à Juba (Soudan du Sud).

Le Conseil a appelé à la libération immédiate et sans condition du Premier vice-président, S.E. Dr Riek Machar Teny et de son épouse, et à cet égard, le Conseil a appelé les autorités à veiller à la sécurité et à la santé du Premier vice-président et de sa famille proche et a souligné que tout différend politique devrait être résolu par le dialogue dans le cadre des mécanismes prévus par l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Le Conseil a souligné que les récents événements survenus au Soudan du Sud ont un impact considérable sur les progrès accomplis en matière de consolidation de la paix dans le cadre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (R-ARCSS), signé le 12 septembre 2018, et menacent la paix, la sécurité et la stabilité déjà fragiles dans le pays et dans la région dans son ensemble.

Le Conseil a souligné que l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud reste l'accord le plus viable et le plus pertinent pour une paix durable, la stabilité et la réconciliation nationale en vue du règlement du conflit au Soudan du Sud et a appelé les parties à l'Accord à en respecter l'esprit et la lettre et toutes les parties signataires et non signataires à s'engager à nouveau à en assurer la mise en œuvre intégrale, globale et sans condition.

Le Conseil a exhorté les autorités du Soudan du Sud à engager un dialogue inclusif et véritable, dirigé par le Soudan du Sud, afin de rétablir la confiance, l'unité nationale et la paix dans le pays.

Le Conseil a appelé toutes les parties et tous les acteurs concernés à faire preuve de la plus grande retenue, à s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions et à privilégier le dialogue et la médiation pour résoudre les problèmes en suspens par des moyens pacifiques, afin de garantir un environnement favorable à la paix et au développement durables.

À cet égard, le Conseil a demandé au Président de la Commission de l'UA d'envoyer d'urgence une délégation de haut niveau au Soudan du Sud, conduite par le Groupe des sages, pour d'échanger avec les parties concernées en vue de désamorcer les tensions, d'obtenir un cessez-le-feu et de mener une médiation entre les parties, afin d'assurer un retour au dialogue et de préserver le caractère sacré et l'intégrité de l'Accord revitalisé.

Le Conseil a appelé le Comité ad hoc de haut niveau de l'UA (C5) sur le Soudan du Sud à continuer à mobiliser tous les acteurs au Soudan du Sud pour soutenir les efforts de paix déployés par l'UA et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) afin de parvenir à la paix et à la stabilité durables dans le pays.

Le Conseil a appelé l'IGAD, les Nations unies (ONU) et la communauté internationale dans son ensemble à renforcer leur soutien à la mise en œuvre de l'accord de paix et aux efforts plus larges en faveur de la stabilisation au Soudan du Sud.

Le Conseil est convenu de demeurer activement saisi de la question.